

# Mossakowska, Maria

---

## Hélénos - un λαμπηροφόρος noir à la cour d'Apollonios le dioecète

---

The Journal of Juristic Papyrology 22, 47-56

---

1992

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej [bazhum.muzhp.pl](http://bazhum.muzhp.pl), gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Maria Mossakowska

HELENOS — UN ΛΑΜΙΤΗΡΟΦΟΡΟΣ NOIR  
A LA COUR D'APOLLONIOS LE DIOECETE\*

Le monde hellénistique créa son propre modèle de vie en s'inspirant des traditions grecque et orientale. L'aspiration à la richesse et au faste était l'un des principes qui le gouvernaient; elle devint même une obligation pour les rois des Etats hellénistiques. Les premiers Ptolémées en Egypte en sont un exemple. La richesse du roi témoignait, d'une part, de sa force et de l'étendue de son pouvoir, et d'autre part, elle assurait la protection de l'Etat et était un moteur du développement du pays. Dans la tradition grecque et égyptienne, le souverain était chargé d'assurer la prospérité de ses terres. Montrer la richesse était une sorte de propagande: il suffit de rappeler le luxe du palais royal d'Alexandrie et de la cour qui entourait le souverain.

Le faste royal était imité, à une échelle plus modeste évidemment, par les élites grecques en Egypte. Un exemple de cette imitation nous est fourni par la cour et la résidence d'Apollonios<sup>1</sup> qui fut dioécète de Ptolémée II. Nous trouvons des informations sur l'entourage du ministre, ainsi que sur sa résidence à Philadelphie, dans des papyrus des Archives de Zénon. La correspondance de Zénon, secrétaire d'Apollonios, donne une image du dioécète entouré par de nombreux serviteurs — gens libres et esclaves — qui remplissent des fonctions diverses. Il y a des employés à l'administration et des serviteurs personnels d'Apollonios.

Parmi les serviteurs personnels du ministre, nous pouvons distinguer une catégorie d'esclaves spécialisés. Dans ce groupe il y a des musiciens, des garçons de

---

\* Cet article est un fragment d'un mémoire de maîtrise que je suis en train de préparer. L'idée de le publier m'a été suggérée par Z. B o r k o w s k i quelques mois avant sa mort. Je désire exprimer ici ma profonde reconnaissance pour sa bienveillance et pour l'aide qu'il m'a donnée. Je voudrais également remercier vivement E. W i p s z y c k a et J. K. W i n n i c k i qui ont accepté de lire le texte dans sa première version et m'ont donné des indications essentielles. Je tiens à présenter aussi mes remerciements à B. B r a v o, T. D e r d a, Z. K i s s, J. K o l e n d o et A. Ł u k a s z e w i c z pour leurs remarques.

<sup>1</sup> M. R o s t o v t z e f f, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, vol. I, Oxford 1941, pp. 419-421; C. P r é a u x, *Les Grecs en Egypte d'après les Archives de Zénon*, Bruxelles, 1947, pp. 42, 82-83; sur la cour et la résidence d'Apollonios voir aussi: C. O r r i e u x, *Les archives de Zénon. Recherches d'histoire sociale*, Thèse pour l'obtention du Doctorat d'Etat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris), 1979, pp. 101, 124-134.

bain et d'autres. Il y a également un esclave noir, Hélénos<sup>2</sup>. Cet Hélénos est un personnage intéressant en raison de sa fonction, celle de *λαμπτηροφόρος*, qui jusqu'à présent n'a jamais fait l'objet d'une étude particulière<sup>3</sup> et qui pourtant mérite un commentaire développé.

Dans les papyrus, Hélénos apparaît pour la première fois le 8 mars 259 avant J.-C. (12 Pérítios de l'année 26)<sup>4</sup> dans un document (P. Lond. VII 1930 = C. Ptol. Sklav. II 123) qui dut être écrit pendant un voyage de Zénon en Palestine. Zénon séjourna dans ce pays en qualité d'agent d'Apollonios<sup>5</sup> (décembre 260 - printemps 258). Le document nous apprend qu'à Skènai<sup>6</sup>, Hélénos (l. 39) et d'autres personnes qui accompagnaient Zénon (un boulanger, un écuyer et un cuisinier) reçurent leurs rations de vin. C'est probablement un fragment du nom d'Hélénos (*παρὰ Ἑλ.*) qu'on voit dans un compte non daté (PCZ I 59009b, col. II, l. 4)<sup>7</sup>, où sont énumérées entre autres des marchandises de luxe (encens et myrrhe). Si l'on admet qu'il s'agit d'Hélénos, il ressort de là que cet esclave a dû séjourner à un certain moment à Gaza<sup>8</sup> (l. 3: *ἐν Γάζῃ*). Il est toutefois impossible d'établir à quoi est due la mention d'Hélénos dans ce document.

Si l'on considère qu'Hélénos apparaît pour la première fois dans la correspondance de Zénon écrite en Palestine, nous pouvons supposer qu'il fut dans le nombre des esclaves que Zénon acheta là-bas pour Apollonios<sup>9</sup>. A cette époque-là, la Palestine constituait pour l'Égypte le plus grand marché étranger d'esclaves<sup>10</sup>. Il

<sup>2</sup> Helenos: Pros. Ptol. V, n° 14195, VI n° 16375; W. Clarysse, Pros. Zen., s.v., p. 322; R. Scholl, *Corpus der Ptolemäischen Sklaventexte* (C. Ptol. Sklav.), Stuttgart, 1990, pp. 601-602 et passim. Qu'il s'agisse d'un esclave, tous les commentateurs des papyrus où apparaît ce personnage le reconnaissent: voir notamment R. Scholl, *ibidem*, p. 602.

<sup>3</sup> C. Orrioux, *op. cit.* (note 1) p. 60; R. Scholl, *Sklaverei in der Antike im Lichte der verschiedenen Quellenkategorien*, "Gymnasium" 93, Heft 5, 1986, pp. 495-496.

<sup>4</sup> Pour la conversion des dates, je me sers de P. W. Pestman e. a., P.L. Bat. 21, Leiden 1981.

<sup>5</sup> Sur le voyage de Zénon en Palestyne cf. V. Tscherekower, *Palestine under the Ptolemies*, "Mizraim" 4/5, 1937, pp. 11-15 et passim. Pour les dates, cf. P.L. Bat. 21, p. 264. Index des papyrus relatifs au voyage et itinéraire détaillé dans C. Orrioux, *Zénon de Caunos, parépidèmos, et le destin grec*, Paris, 1985, pp. 43-44 et 96-105. Sur le voyage de Zénon et le cadre politique de l'époque, cf. J. K. Winnicki, *Der zweite syrische Krieg im Lichte des demotischen Karnak-Ostrakons und der griechischen Papyri des Zenon-Archivs*, JJP 21, 1991, pp. 88-89.

<sup>6</sup> Sur la localisation de cet endroit, cf. C. Orrioux, *Zénon de Caunos ...* (cité ci-dessus, note 5), p. 97.

<sup>7</sup> Sur le PCZ I 59009, cf. V. Tscherekower, *op. cit.* (note 5), p. 26.

<sup>8</sup> Zénon (et probablement Hélénos) a visité Gaza pendant son séjour en Idumée; cf. C. Orrioux, *Zénon de Caunos ...* (cité ci-dessus, note 5), p. 97. Sur la visite de Zénon en Idumée, cf. V. Tscherekower, *op. cit.* (note 5), pp. 59-60.

<sup>9</sup> Sur les origines d'Hélénos, cf. R. Scholl, *Sklaverei in den Zenonpapyri*, Trier 1983, p. 136. Sur les esclaves achetés en Palestyne pour Apollonios, cf. V. Tscherekower, *op. cit.* (note 5), pp. 16-20; I. Biężuńska-Małowist, *L'esclavage dans l'Égypte gréco-romaine*, I, Wrocław — Warszawa — Kraków, 1974, pp. 54-58; R. Scholl, *ibidem*, pp. 91-94 et 135-136.

<sup>10</sup> I. Biężuńska-Małowist, *op. cit.* (note 9), p. 57; R. Scholl, *op. cit.* (note 9), p. 136.



Fig. 6. Un esclave assis avec une lanterne à la main (P. Perdri z e t, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, Nancy - Paris - Strasbourg, 1921, pl. LXXX. bas gauche); to: M. MOSSAKOWSKA .



Fig. 7. Un esclave noir accroupi avec une lanterne à côté (E. Brecci a, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, t. II, 1<sup>er</sup> fasc., Bergamo, 1930, p. 73. pl. XXXI, 8); to: M. MOSSAKOWSKA .

n'est pas à exclure qu'Hélénos ait été acheté en Nubie<sup>11</sup>, mais en ce cas, il serait difficile de comprendre pourquoi il accompagnait Zénon dans son voyage en Palestine.

Ensuite, dans trois papyrus, Hélénos figure déjà comme appartenant à la suite du dioécète Apollonios lors d'une inspection de onze mois que celui-ci fit en Egypte<sup>12</sup> du 3 juillet 258 au 23 mai 257 av. J.-C. (du 21 Artémisios de l'année 28 au 20 Xandikos de l'année 29). Le voyage fut une grande entreprise: le ministre voyageait avec un groupe important de fonctionnaires et de nombreux domestiques. Les déplacements se faisaient par un bateau spécial ou à cheval ou en chariots. Pendant ce voyage, le 1er septembre 258 av. J.-C. (le 22 Panémos de l'année 28), dans le village de Nikiou, sur un ordre de Zénon, Hélénos reçut (PCZ I 59087 = C. Ptol. Sklav. II 132, ll. 3-4) un chiton fait du lin le plus fin. C'est alors que pour la première fois, au nom de l'esclave est ajouté le mot "Noir" (Αἰθίοψ). Le 25 octobre 258 av. J.-C. (le 17 Gorpaios de l'année 28), à Crocodilopolis, Hélénos (PCZ IV 59539 l. 7) reçut probablement de l'argent pour une compresse ou un baume de cire (εἰς κηρωτήν)<sup>13</sup>. Vient ensuite le P. Cornell 1 = C. Ptol. Sklav. I 46 (ll. 44, 47, 54, 61, 78, 84). C'est un registre de rations d'huile de ricin (κίκι) pour différentes personnes de la suite d'Apollonios, dont Hélénos, dans la période entre le 6 janvier et le 4 mars 257 av. J.-C. (le 1er Apellaios - le 30 Audnaios de l'année 28). L'huile servait à l'éclairage<sup>14</sup>. Hélénos reçut cinq rations d'huile de ricin. La première (ll. 44-45) à Memphis, à la fête d'Isis, le 14 janvier 257 av. J.-C. (le 9 Apellaios de l'année 28). Hélénos eut 8 cotyles d'huile pour lampe (ἐπὶ λύχρον). Pendant les deux jours qui suivirent il reçut encore 5 cotyles (ll. 47-48) et 4 cotyles (ll. 54-55). La quatrième ration (ll. 78-80) de deux cotyles est datée du 26 janvier 257 av. J.-C. (le 21 Apellaios) et fut destinée ἐπὶ λαμπτήρα<sup>15</sup>. L'huile devait servir pour éclairer la route du dioécète Apollonios qui se rendait avant le lever du soleil au Sarapieion de Memphis. Le même jour, Hélénos reçut (ll. 84-85) encore 9 cotyles d'huile pour lampes (ἐπὶ λύχρους) et ἐπὶ λαμπτήρα pour assurer l'éclairage dans l'Hérakléion.

Le Noir Hélénos apparaît ensuite dans une lettre d'un certain Philémon écrite à Zénon (PSI V 503). Le papyrus fut écrit à Alexandrie, le 14 juillet 257 av. J.-C. (le 14 Daïsios de l'année 29). Hélénos est mentionné deux fois (ll. 3 et 5); certains commentateurs sont d'avis qu'il s'agit de deux personnes différentes portant le

<sup>11</sup> Sur les esclaves venant de Nubie dans la période ptolémaïque cf. U. W i l k e n, *Punt-Fahrten in der Ptolemäerzeit*, Zeitschr. f. ägypt. Sprache und Altertumskunde 60, 1925, p. 101.

<sup>12</sup> P.L. Bat. 21, pp. 264-268.

<sup>13</sup> Cf. *Der Kleine Pauly* III, München 1975, s.v. *Keroma*, col. 203.

<sup>14</sup> Dans l'Antiquité, l'huile de ricin servait surtout à l'éclairage (A. L u c a s, J. R. H a r r i s, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, London, 1962, 4<sup>e</sup> éd., p. 332) et c'est à cela que furent destinées les rations d'huile inscrites dans P. Cornell 1 (A. E. S a m u e l, *Illumination by Castor Oil — P. Cornell 1*, BASP 1, 1963-4, pp. 32-38). L'huile de ricin était employée aussi dans la production d'huiles cosmétiques bon marché, dans la médecine (A. L u c a s, J. R. H a r r i s, loc. cit.) et, probablement, dans la cuisine chez les pauvres (P. Rev. Laws, commentaire à la col. 39, l. 3, p. 125).

<sup>15</sup> Sur la signification du mot λαμπτήρ voir plus loin, pp. 52-53.



même nom<sup>16</sup>, mais cela n'est pas vraisemblable<sup>17</sup>. L'esclave mentionné devait de l'argent à Philémon. Nous savons qu'Apollonios<sup>18</sup> et sa cour se trouvaient à l'époque à Alexandrie, donc le document dut être rédigé dans la période où Hélénos faisait partie de la suite du ministre.

Le papyrus suivant (C. Ptol. Sklav. II 225)<sup>19</sup> est vraisemblablement de 249 av. J.-C. C'est un registre de comptes divers: gages, prêts, arrhes, etc. Le texte des ll. 278-279 se présente comme suit: *Μυρσίνη ἢ παρ' Ἐλένου τοῦ | Αἰθίοπος ἀργυρίου* ν<sup>20</sup>. Il est impossible d'établir qui était ladite Myrsinè<sup>21</sup> et quel était son rôle auprès d'Hélénos. Il se peut qu'elle ait vécu avec Hélénos dans une sorte de lien conjugal<sup>22</sup>, mais le document cité étant le seul où apparaît cette femme, l'hypothèse ne peut pas être vérifiée. L'expression *ὁ (ἡ) παρά τινος* indiquait uniquement la dépendance, dans la hiérarchie sociale, d'une personne par rapport à une autre; c'est une expression caractéristique de la langue des documents dans l'Égypte ptolémaïque<sup>23</sup>.

Le dernier papyrus daté (PCZ III 59353, le 6 mars 243 av. J.-C. — le 15 Tybi de l'année 4) où apparaît Hélénos (ll. 5, 8), est une lettre écrite à Philadelphie par un certain Démokratès et adressée à Zénon. Démokratès avait, sur un terrain lui appartenant, une tente (*ἡ σκηνή*, ll. 2-3), dont les poteaux avaient été rongés par

<sup>16</sup> Voir la note 2.

<sup>17</sup> Nous ne pouvons pas exclure que dans les Archives de Zénon apparaissent deux personnes portant le nom d'Hélénos. En effet, une suite: "Hélénos, Noir et *λαμπτηροφόρος*" n'apparaît dans aucun papyrus. Toutefois il est très peu vraisemblable que dans le papyrus en question (PSI V 503), où on lit d'abord (l. 3) "Ἐλενος Αἰθίοψ", et tout de suite après (l. 5), "Ἐλενος", il s'agisse de deux personnes différentes, car à la l. 5, le nom n'est accompagné d'aucune précision. En plus, le nom est très rare: pour toute la période ptolémaïque, à part les Archives de Zénon, il n'apparaît qu'une fois, dans la 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Pros. Ptol. VII, "Ἐλενος, s.v.", p. 116, cf. Pros. Ptol. VI, n° 15041).

<sup>18</sup> P.L. Bat. 21, pp. 266-267.

<sup>19</sup> Sur l'appartenance des trois fragments PCZ III 59326, PCZ 59326 III bis et P Lond. VII 2002 à un même document, cf. R. S c h o l l, C. Ptol. Sklav., pp. 906-907. Le fragment qui nous intéresse est PCZ III 59326, ll. 173-174.

<sup>20</sup> Sur une photographie du papyrus en question (PCZ III, pl. 5), on voit une marque au-dessus de l'*ypsilon* (l. 279); il est possible que cela soit un *rho*, ce qui équivaldrait à un signe d'abréviation du mot *ἀργύριον*. Ni l'editio princeps (par C. C. E d g a r, PCZ III 59326) ni la réédition de R. S c h o l l (C. Ptol. Sklav., n° 225, p. 906-934) ne comportent le signe d'abréviation dans le texte du papyrus. Une remarque d'Edgar dans l'index (p. 263) indique que le mot *ἀργύριον* était souvent abrégé, mais l'information sur PCZ III 59326 est très imprécise ("*passim*") et se rapporte aussi à d'autres manières d'abrégé ce mot dans le texte en question. De quelque manière qu'on interprète ce qu'on voit au-dessus de l'*ypsilon*, il faut constater que la table des symboles et abréviations dans P.L. Bat. 21 (p. 559-560) ne contient aucune abréviation du mot *ἀργύριον* analogue à celle de la l. 279 de PCZ III 59326.

<sup>21</sup> Myrsinè: Pros. Ptol. V, n° 14227; W. C l a r y s s e, Pros. Zen., s.v., p. 370; R. S c h o l l, C. Ptol. Sklav., p. 929.

<sup>22</sup> R. S c h o l l, C. Ptol. Sklav., pp. 601, 929 et *passim*, suggère qu'entre Hélénos et Myrsinè il pouvait exister une sorte de lien conjugal. Sur les mariages des esclaves, cf. I. B i e ż u Ń s k a - M a ł o w i s t, *La vie familiale des esclaves*, "Index" 8, 1978/79, pp. 140-143.

<sup>23</sup> M. P i ą t k o w s k a, *La σκέπη dans l'Égypte ptolémaïque*, Wrocław — Warszawa — Kraków 1975, pp. 20-23.

les vers. L'auteur de la lettre avait aperçu, sur un terrain que tenait Hélénos (παρ' Ἐλένωι, l. 5), du bois qui lui avait semblé convenable pour en faire des poteaux. Il s'adressa alors à Zénon pour que celui-ci demande à Hélénos (l. 8) de mettre le bois à sa disposition. La parcelle d'Hélénos, dont il est question dans le papyrus, se trouvait à Philadelphie, où probablement, jusqu'en 243 av. J.-C., existait la "dôréa" d'Apollonios<sup>24</sup>. Après 245 av. J.-C.<sup>25</sup>, c'est-à-dire après que le ministre eut terminé sa carrière dans des circonstances que nous ne connaissons pas, le domaine fut vraisemblablement liquidé peu à peu. Au début, la "dôréa" avait été administrée par Zénon; plus tard, probablement à partir de 248 av. J.-C., par un certain Euklès. Zénon, tout en ayant quitté sa fonction officielle, demeura à Philadelphie et il semble qu'il jouissât toujours d'une grande autorité, puisque c'est à lui que fut adressée la demande concernant le bois, qui vient d'être mentionnée. Le papyrus cité nous permet de supposer qu'après avoir terminé son service à la cour du dioécète, Hélénos s'installa à Philadelphie. Il lui fut accordé un terrain qu'il exploitait<sup>26</sup>.

La dernière information concernant Hélénos se trouve dans un registre de remises de quantités de fer et d'objets en fer (PCZ IV 59782 a). Ce papyrus n'est pas daté<sup>27</sup>. Hélénos y est mentionné (l. 69) avec l'appellation de λαμπτηροφόρος<sup>28</sup>. Les emplois d'autres personnes apparaissant dans le texte sont aussi précisés — p.ex. peintre (ζωγράφος, l. 61), architecte (ἀρχιτέκτων, l. 62) et autres. Hélénos reçut un πεδ(ῶν) ζε(ῦγος) dont le poids était de 4 mines. Le mot πέδη pouvait désigner soit des chaînes, des fers de jambes, soit une sorte d'entraves pour cheval, soit un bracelet à la cheville<sup>29</sup>. La dernière explication est, dans notre cas, la moins probable, d'abord parce que l'objet en question est assez lourd, ensuite parce que les bijoux en fer étaient rares en général. Ils étaient fabriqués dans le monde grec jusqu'à la fin du septième siècle av. J.-C.; plus tard, seulement à l'époque romaine.

<sup>24</sup> Sur la fin de la "dôréa" d'Apollonios, sur le successeur de Zénon dans l'administrateur du domaine et sur l'activité de Zénon pendant cette période, cf. C. O r r i e u x, *Les archives d'Euclès et la fin de la dôréa du dioécète Apollonios*, Chr. d'Ég. 55, 1980, pp. 213-239; I d e m, *Zénon de Caunos ...* (cité ci-dessus, note 5), pp. 44-47 et passim.

<sup>25</sup> Sur la date de la fin de la carrière d'Apollonios, cf. C. O r r i e u x, *Les archives d'Euclès ...* (cité ci-dessus, note 24), p. 239.

<sup>26</sup> Il est difficile d'établir quel était le caractère des droits d'Hélénos sur la parcelle en question. Nous pouvons supposer que c'était une forme de ce que le droit romain appelait *peculium*. Toutefois nous ne disposons pas de preuve univoque concernant cette forme de propriété par rapport aux esclaves dans l'Égypte ptolémaïque. Cf. I. B i e z u ŋ s k a - M a l o w i s t, op. cit. (note 9), pp. 120-121. Il est aussi possible que, après avoir terminé son service à la cour, Hélénos ait été affranchi et ait obtenu le droit d'exploiter une parcelle à Philadelphie.

<sup>27</sup> Le texte étant très incomplet, il est difficile de préciser si les remises des objets en fer étaient notées pour une année ou deux. La seconde hypothèse (deux ans) pourrait être suggérée par la répétition de certains mois (Mesore, ll. 36, 88; Phaophi, ll. 43, 100; Tybi ll. 56, 111), mais ni l'ordre des noms, ni le genre des remises ne donnent d'indications.

<sup>28</sup> Sur la signification du terme λαμπτηροφόρος voir plus loin, p. 54.

<sup>29</sup> Cf. E. S a g l i o, *Comptes in: D a r e m b e r g - S a g l i o*, t. I, p. 1428; I d e m, *Pedica*, ibidem, t. IV, p. 368.; F. P r e i s i g k e, *Wörterbuch*, t. II, col. 280; *Spoglio Lessicale Papirologico*, t. III, p. 143.; LSJ, s.v. πέδη.

D'ailleurs, il s'agissait surtout d'objets de petite taille, tels que anneaux, épingles etc.<sup>30</sup> (Dans l'Égypte pharaonique aussi<sup>31</sup>, il y a des traces d'utilisation du fer pour la confection de bijoux, mais ces objets viennent de la période où les méthodes de traitement du fer n'étaient pas encore élaborées en Égypte, ainsi les exemples sont très rares). Il se peut que dans notre texte, *πεδῶν ζεύγος* désigne des fers de jambes pour un esclave; en ce cas, il faut évidemment supposer qu'Hélénos les reçut non pas pour s'enchaîner lui-même<sup>32</sup>, mais pour enchaîner un esclave lui appartenant. Les esclaves étaient parfois mis aux fers pendant le transport ou lorsqu'on voulait les punir<sup>33</sup>. Il existait en outre des catégories des esclaves qui travaillaient enchaînés, p.ex. des esclaves employés dans les mines ou dans le travail agricole<sup>34</sup>. Il est d'autre part tout aussi possible qu'Hélénos ait disposé d'un cheval et qu'il ait reçu les *πέδαι* pour l'entraver<sup>35</sup>.

C'est ainsi que se présente Hélénos, un esclave noir, dans les documents cités. Un commentaire élargi sur quelques détails permettra de définir avec plus de précision le rôle de cet esclave à la cour d'Apollonios. La première question porte sur la fonction exacte d'Hélénos.

Ainsi qu'on l'a vu, dans le papyrus P. Cornell 1, Hélénos reçoit des rations d'huile de ricin destinées à être employées soit pour une lampe ou des lampes (*ἐπὶ λύχνου, ἐπὶ λύχνους*), soit *ἐπὶ λαμπτήρα*. La traduction du mot *λύχνος* par "lampe" est acceptée par tous ceux qui se sont occupés de ce papyrus; le mot *λαμπτήρ* est interprété comme: "lampe, torche, flambeau, lanterne *ou* support d'un flambeau"<sup>36</sup>. Je pense toutefois que dans le cas du document cité, on ne peut hésiter dans l'interprétation du mot *λαμπτήρ*.

30 R. A. Higgins, *Greek and Roman Jewellery*, London, 1961, pp. 45, 94, 100.

31 Cf. A. Lucas, J. R. Harris, op. cit. (note 14), pp. 235-243, 395.

32 R. Scholl, C. Ptol. Sklav., p. 627, pense que le *πεδῶν ζεύγος* devait servir à enchaîner Hélénos. Cependant, il ressort clairement du texte qu'Hélénos était celui qui devait recevoir l'objet en question.

33 Sur l'enchaînement des esclaves pendant le transport, cf. R. Scholl, C. Ptol. Sklav., pp. 627, 803. Sur la mise en fers comme une punition, cf. E. Saglio, *Compes*, loc. cit. (note 29).

34 Cf. E. Saglio, ibidem.

35 Il est possible que dans PCZ IV 59692, l. 15, le terme *πεδῶν ζεύγος* soit employé pour désigner des entraves pour animaux, mais le contexte ne permet pas d'exclure qu'il s'agisse de fers pour enchaîner des esclaves.

36 W. L. Westermann dans la première publication de P. Cornell 1 (*Account of Lamp Oil from the Estate of Apollonius*, Class. Phil. 19, 1924, pp. 229-260) traduit *λαμπτήρ* d'abord par "torch lamp" (p. 264), ensuite par "torch-holder" (p. 264 note 4); il suggère que ce mot équivaut à *λαμπάς*, et il renvoie à T. Reil, *Beiträge zur Kenntniss des Gewerbes im hellenistischen Ägypten*, Borna-Leipzig 1913, p. 66, qui explique ce dernier mot par "Gefassfackel". Dans la deuxième publication du papyrus, W. L. Westermann et C. J. Kramer (*Greek Papyri — P. Cornell*, New York 1926, P. Cornell 1) gardent la traduction "torch lamp". Pour U. Wilcken ("Archiv" 8, 1927, pp. 69-72) *λαμπτήρ* signifie "eine Laterne" (p. 71). R. Scholl, *Sklaverei ...* (cité ci-dessus, note 9) traduit ce mot par "eine Leuchte" (p. 86 et passim), ce qui ne me semble pas être univoque. Le même auteur dans C. Ptol. Sklav. traduit *λαμπτήρ* tantôt par "eine Leuchte" (p. 181), tantôt par "eine Laterne" (p. 179), tantôt par "eine Lampe" (p. 601).



Ce mot apparaît déjà dans l'*Odyssée*<sup>37</sup>: il désigne ici une sorte de foyer portable où brûle le bois pour éclairer et chauffer une pièce. Plus tard, *λαμπτήρ* désigne d'autres objets servant à l'éclairage<sup>38</sup>, comme des torches ou des lampes; il peut désigner aussi des signaux lumineux ou des feux de bivouac; il peut en outre être employé de manière métaphorique pour désigner les rayons du soleil ou la lumière des étoiles. Il semble toutefois que "lanterne" soit la signification normale. Il n'y a pas de doute que dans un texte du Ve siècle av. J.-C., à savoir un fragment d'Empédocle<sup>39</sup>, le mot *λαμπτήρ* désigne justement une lanterne, c'est-à-dire un objet portable, fermé, dont les parois laissent filtrer à l'extérieur la lumière d'une lampe à huile (placée à l'intérieur), abritent la flamme contre le vent et la pluie, et protègent contre le feu les vêtements de la personne qui porte la lanterne. A partir du Ve siècle, de nombreux textes (dont certains sont à peu près contemporains du papyrus P. Cornell 1) attestent l'emploi du mot *λαμπτήρ* au sens de "lanterne"<sup>40</sup>. Quant au papyrus P. Cornell 1, il n'y a pas de doute que le mot *λαμπτήρ* ne signifie pas "lampe", car le document fait une nette différence entre les rations d'huile *ἐπὶ λύχνον* (pour une lampe) et celles *ἐπὶ λαμπτήρα*. *Λαμπτήρ* ne peut signifier ici ni "torche", ni "flambeau", car nous savons que dans le monde grec et hellénistique, pas plus que dans l'Égypte des pharaons, l'huile n'était utilisée pour ce genre d'objets<sup>41</sup>. Les autres emplois du mot *λαμπτήρ* ne peuvent pas être pris en considération par rapport au papyrus P. Cornell 1. Il est donc possible d'affirmer que les rations d'huile de ricin notées dans ce document comme étant destinées *ἐπὶ λαμπτήρα* étaient utilisées dans une lampe à huile placée à l'intérieur d'une lanterne.

Pendant la période hellénistique, qui nous intéresse le plus, on employait des lanternes cylindriques avec un toit plat ou conique, ou des lanternes à quatre parois avec un toit en forme de pyramide<sup>42</sup>. Pour les porter, on se servait d'une poignée ou d'une corde enfilée dans un chas spécial. Le châssis était fait en bois, en argile ou bien — comme nous pouvons le supposer — en fer ou en bronze. Les parois étaient en plaquettes de corne, membrane animale, cuir tanné ou tissu de lin. Les lanternes cylindriques façonnées à la roue de potier constituent un groupe à part.

37 XVIII, 307, 343, XIX, 63.

38 *Thesaurus graecae linguae*, vol. V, Paris 1842-1846, s.v. *λαμπτήρ*; LSJ, s.v.

39 Empédocle, FVS6, B 84, 4.

40 Hippocrate, *De int. affect.*, 26; Xénophon, *Historia Graeca*, V.1.8; Philistos, FGrHist., 556 F 7 (15); Aristote, *De anim. hist.*, IV.5.531a; Aeneas Tacticus, X.26, XXII.21, 22, 23; Théophraste, fr. I *De sensu*, 7, fr. III *De igne*, 12; Lycophron, *Alexandra*, 385; Philon de Byzance, V.93.6; Diodore, XX.75; Plutarque, *Moralia, Quaest. Rom.*, 72.

41 Sur les torches et les flambeaux: dans l'Égypte pharaonique, cf. R. J. Forbes, *Studies in Ancient Technology*, VI, Leiden, 1958, pp. 126-128; dans le monde grec et hellénistique, cf. J. Toutain, *Lampas*, in: Daremberg-Saglio, III, p. 914; E. Pottier, *Fax*, *ibid.*, II, pp. 1025-1029; R. J. Forbes, *op. cit.*, pp. 128-130.

42 Cf. J. Toutain, *Lanternas*, in: Daremberg-Saglio, III, p. 925; S. Loeschcke, *Antike Laternen und Lichthäuschen*, "Bonner Jahrbücher", Heft 118, 1910, pp. 376-380, 382-385; R. J. Forbes, *op. cit.* (note 41), pp. 164-166; D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum*, I, London 1975, p. 226.

Elles avaient un portillon, la paroi était percée de petites fenêtres ou de nombreux petits trous. Le toit était en coupole ou en forme de cloche.

L'analyse des renseignements que le papyrus P. Cornell 1 donne au sujet de la destination des rations d'huile reçues par Héléno, permet de constater que cet esclave était chargé d'assurer l'éclairage pour le dioécète Apollonios, d'accompagner celui-ci pendant la nuit en portant une lanterne et d'assurer l'éclairage pendant les cérémonies auxquelles le ministre participait. Dans un document cité plus haut (PCZ IV 59782 a) Héléno est qualifié de *λαμπτηροφόρος* — "porteur de lanterne". Les noms des autres personnes mentionnées dans ce document sont accompagnés d'indications concernant leurs fonctions: nous pouvons donc supposer que le terme *λαμπτηροφόρος* est aussi une indication de ce genre. Il est permis de penser que la fonction de porter la lanterne était la plus spectaculaire parmi les fonctions de notre Héléno.

Nous pouvons supposer que c'était là aussi une des fonctions de l'esclave Ioana<sup>43</sup>, achetée probablement en Palestine. Celle-ci est mentionnée dans le papyrus P. Cornell 1 (ll. 160, 166) et reçoit une ration d'huile pour lanterne (*ἐπὶ λαμπτήρα*, ll. 160-161) pour le service de Zéno. Elle appartenait probablement au personnel de Zéno et était chargée d'assurer l'éclairage pour son maître.

Nous trouvons aussi des *λαμπτηροφόροι* deux siècles plus tard, à la luxueuse cour de Cléopâtre<sup>44</sup>. Comme Héléno, ils sont noirs.

L'art hellénistique et romain<sup>45</sup> confirme que les riches disposaient d'esclaves spéciaux qui les accompagnaient avec une lanterne pour éclairer la route, quand ils sortaient la nuit. Un motif assez fréquent des représentations dans l'art des petites formes est celui d'un esclave portant la lanterne<sup>46</sup> ou attendant le maître<sup>47</sup> (fig. 6) qui passe son temps à un long festin nocturne<sup>48</sup>. Les textes latins appellent un esclave qui porte la lanterne *lanternarius*<sup>49</sup>, et un esclave qui porte une torche, *lampadarius*<sup>50</sup>.

Le *λαμπτηροφόρος* Héléno était un esclave noir. Nous rencontrons des représentations de Noirs — serviteurs, danseurs, musiciens, cochers et jockeys — dans

<sup>43</sup> Ioana: V. Tschirikower, CPJ I 7, p. 132; C. Orrieux, *Les archives ...* (cité ci-dessus, note 1), p. 60; W. Clarysse, *Pros. Zen.*, s.v., p. 349.

<sup>44</sup> Socrates Rhodius, FGrHist 192 F 1, ll. 24-25 (fragment cité par Athénée, IV.148b)

<sup>45</sup> Parmi les figurines qui représentent un esclave à la lanterne, celles qui nous intéressent le plus sont les terres cuites qui proviennent de l'Égypte. Ces terres cuites sont datées, d'une manière très imprécise, comme appartenant à la période gréco-romaine. Nous connaissons aussi des représentations d'esclaves à la lanterne provenant de différentes provinces romaines, et qu'on pourrait dater pour la plupart comme faites pendant le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. et à l'époque de l'Empire.

<sup>46</sup> Voir S. Loeschcke, op. cit. (note 42), p. 393, fig. 12.

<sup>47</sup> Voir S. Loeschcke, op. cit. (note 42), pl. XXIX.14; J. Déchelette, *L'esclave à la lanterne*, Rev. Archéol. 40, 1902, pp. 392-397; F. Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten*, Berlin 1903, Bd. II, p. 442, fig. 3.

<sup>48</sup> Souvenons-nous d'un fragment d'Héraclite, FVS<sup>6</sup> B, 117.

<sup>49</sup> Cicéron, *In Pisonem*, IX.20, CIL IV 7621.2; X 3970.3.

<sup>50</sup> CIL VI 8867.1, 8868.7, 8869.4; VIII 827.3.

l'art grec après 480 av. J.-C.<sup>51</sup> C'est justement à cette époque-là que des anciens soldats de Xerxès, pris en captivité, étaient esclaves en Grèce; parmi eux, il y avait des Noirs<sup>52</sup>. Nous trouvons chez Théophraste une information intéressante sur la valeur des esclaves noirs à son époque (fin du IV<sup>e</sup>, début du III<sup>e</sup> siècle). Dans les *Caractères*<sup>53</sup> il décrit entre autres un vaniteux, un snob (μικροφιλότιμος). En présentant le comportement d'un homme de cette espèce, l'auteur cite, comme une manifestation de vanité, le fait de se faire accompagner par un esclave noir (ἀκόλουθος Αἰθίοψ). Le texte nous permet de penser qu'avoir un esclave noir était un signe de luxe. Il faut supposer que le prix des esclaves noirs dans l'Égypte des Ptolémées n'était pas aussi élevé que dans les autres parties du monde hellénistique<sup>54</sup>, étant donné leur plus grand nombre; toutefois, ils comptaient parmi les esclaves exotiques<sup>55</sup>, sans doute d'un grand prix, également dans le pays du Nil.

De nombreuses représentations de Noirs dans l'art hellénistique<sup>56</sup>, notamment dans celui d'Égypte, montrent qu'à cette époque aussi, les esclaves noirs étaient employés comme domestiques. Une image assez fréquente dans l'art hellénistique et romain est celle d'un Noir avec une lanterne<sup>57</sup>: souvent c'est un petit garçon accroupi<sup>58</sup> (fig. 7). Il y a aussi des représentations d'un esclave allongé avec une lanterne à côté<sup>59</sup> et d'un petit Noir qui marche en portant une lanterne<sup>60</sup>. Des statuette en terre cuite montrent qu'on se servait volontiers d'esclaves noirs pour leur faire porter la lanterne.

Dans l'Égypte pharaonique aussi, nous trouvons des exemples montrant que les esclaves noirs étaient considérés par leurs maîtres comme un signe de luxe, bien que cela ne soit pas l'unique image du Noir dans la tradition égyptienne<sup>61</sup>. Il existe des témoignages de différentes périodes, surtout de celle du Nouvel Empire, montrant des Noirs comme domestiques, accompagnant le roi et les digni-

<sup>51</sup> Cf. F. M. Snowden jr., *Témoignages iconographiques sur les populations noires dans l'antiquité gréco-romaine*, in: *L'image du Noir dans l'art occidental*, sous la direction de L. Bugner, Paris — Fribourg 1976, pp. 148-185.

<sup>52</sup> Ibid., pp. 148, 167. Cela ressort d'Hérodote, VII, 69-70; IX, 32.

<sup>53</sup> XXI, 4.

<sup>54</sup> Cf. P. Perdrizet, *Les terres cuites dans la collection Fouquet*, Nancy — Paris — Strasbourg 1921, t. I texte, p. 139.

<sup>55</sup> Citons comme exemple la participation des Noirs à une magnifique parade organisée par Ptolémée II, cf. Kallixeinon, FGrHist, 627 F. 2 (fragment cité par Athénée, V.200f-201a).

<sup>56</sup> Cf. F. M. Snowden, op. cit. (note 51), pp. 187-212.

<sup>57</sup> Sur la datation des statuette représentant des Noirs avec une lanterne (et provenant de l'Égypte), voir la note 45. Sur la genèse de ce type iconographique, cf. F. M. Snowden, op. cit. (note 51), p. 164.

<sup>58</sup> Voir R. Scholl, *Sklaverei ...* (cité ci-dessus, note 3), pl. XVI; F. Winter, op. cit. (note 47), p. 450, fig. 1 (cf. S. Loeschcke, op. cit. [note 42], p. 377).

<sup>59</sup> Voir F. Winter, op. cit. (note 47), p. 450, fig. 3.

<sup>60</sup> Voir M. Rostovtzeff, op. cit. (note 1), pl. L, fig. 4.

<sup>61</sup> Sur les contacts entre l'Égypte et les populations noires du Sud, cf. J. Vercoutter, *L'iconographie du Noir dans l'Égypte ancienne des origines à la XXV<sup>e</sup> dynastie*, in: *L'image du Noir [...]* (cité ci-dessus, note 51), pp. 33-88.

taires pendant leur promenades, portant l'éventail, et de jeunes Noirs comme danseurs<sup>62</sup>.

Avec cette tradition comme toile de fond, le personnage d'Hélénos dans les Archives de Zénon se dessine plus nettement. Retiennent l'attention le rang élevé de cet esclave de luxe et la manière spéciale de le traiter: le soin attaché aux vêtements d'Hélénos (il reçoit un chiton du lin le plus fin) indique son rôle de représentation. La possibilité de s'installer sur un terrain à Philadelphie, après avoir fini son service à la cour, témoigne de son rang privilégié; l'apparition d'une femme qui dépend d'Hélénos confirme cette image. Il faut porter l'attention sur le fait que cet esclave noir remplissait à la cour d'Apollonios la fonction de "porteur de lanterne" (*λαμπτηροφόρος*). Cette image d'un "porteur de lanterne" noir est complétée par des représentations en terre cuite hellénistiques et romaines.

[Warszawa]

*Maria Mossakowska*

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 84; T. S. Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, Lund 1941, pp. 230-231.